	<p><b>DOSSIER D'INSCRIPTION 2012 – 2013</b>  <b>- DNSPM CRÉATION MUSICALE -</b></p> <p><b>PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</b>  <b>PARIS BOULOGNE-BILLANCOURT</b>  DÉPARTEMENT : MUSIQUE</p> <p>En partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)</p> <p><b>Clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi) : 27 janvier 2012.</b>  <b>Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne sera pas traité.</b></p>
---	---

1. DISCIPLINE PRÉSENTÉE AU CONCOURS :	2. ENSEIGNANT SOUHAITÉ* :
<input type="checkbox"/> Composition instrumentale <input type="checkbox"/> Composition électroacoustique <input type="checkbox"/> Arrangement	1. 2.

\*La liste des enseignants du PSPBB est disponible sur le site internet [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr) (rubrique études > disciplines et enseignants)



3. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	
<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur      NOM : Prénom :	
Date de naissance* :	Nationalité :
Lieu de naissance :	<input type="checkbox"/> française <input type="checkbox"/> pays de l'U.E. (précisez) : <input type="checkbox"/> autre (précisez) :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Téléphone fixe :	Portable :
Numéro d'Identifiant National Etudiant (INE/BEA)* :	
Numéro de sécurité sociale (15 chiffres) :	
<b>OBLIGATOIRE</b> : Personne à contacter en cas d'urgence :	
NOM :	Prénom :
Téléphone :	Mail :
Lien de parenté (obligatoirement le représentant légal, pour les mineurs) :	

\*Date de naissance : vérifiez que vous remplissez les critères d'admissibilité (limite d'âge). Remplir une demande de dérogation à la limite d'âge le cas échéant.

\*Le numéro INE/BEA se trouve sur votre relevé de notes du Baccalauréat. Si vous n'êtes pas encore bachelier ou candidat étranger, vous fournirez ce numéro lors de votre inscription définitive au PSPBB, sous réserve de réussite au concours.

1. BOURSES D'ETUDE*	
Etes-vous boursier sur critères sociaux en 2011-2012 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous bénéficié des fonds d'aide d'urgence en 2011-2012 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous fait ou allez vous faire une demande de bourse pour l'année 2012-2013* ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

\*Pour faire une demande de bourse et/ou de logement pour la rentrée 2012-2013, suivre la procédure en ligne sur [www.crous.fr](http://www.crous.fr) avant le 30 avril 2012 (vœu : « Pôle Sup. Ens. Art Paris Boulogne » ; n'attendez pas d'avoir les résultats du concours !)

2. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (lycée, enseignement universitaire, BTS, IUT, grandes écoles, ...)		
<b>Vous passez votre baccalauréat en 2012 *</b> 	Intitulé du baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur : Nom de l'établissement de préparation : Ville/Pays :	
	<b>Vous avez déjà obtenu votre baccalauréat</b> 	Intitulé du baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur : Année d'obtention : Nom de l'établissement de préparation : Ville/Pays : <i>Fournir <b>obligatoirement</b> une photocopie du relevé de notes</i>
	<b>Inscription universitaire 2012-2013 (obligatoire – sauf non-bachelier) :</b> <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> année <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> année <input type="checkbox"/> Licence validée – pas d'inscription prévue	
<b>Si licence de musicologie en cours, semestre(s) déjà obtenu(s) :</b> <input type="checkbox"/> Semestre 1 <input type="checkbox"/> Semestre 3 <input type="checkbox"/> Semestre 5 <input type="checkbox"/> Semestre 2 <input type="checkbox"/> Semestre 4 <input type="checkbox"/> Semestre 6 <i>Fournir <b>obligatoirement</b> une photocopie de tous les relevés de notes et/ou du diplôme si obtenu.</i>		
<b>Si autre diplôme universitaire (licence ou master) en cours ou obtenu, précisez :</b> Intitulé du diplôme préparé ou obtenu : Domaine d'études : Nombre de semestres obtenus : Nom et adresse de l'établissement de préparation ou obtention :		
<b>Candidats étrangers** UE et hors UE – Test de langue française obtenu :</b> <input type="checkbox"/> DELF niveau B2 <input type="checkbox"/> TEF NIVEAU 4 <input type="checkbox"/> TCF NIVEAU B2 <input type="checkbox"/> AUTRE ..... <i>Fournir <b>obligatoirement</b> les justificatifs</i>		

\*Si vous passez votre baccalauréat en 2012, votre admission à concourir est subordonnée à la réussite de cet examen. Vous devez remplir une demande de dérogation au baccalauréat et **nous fournir votre relevé de notes dès parution des résultats**.  
 Si vous n'avez pas votre baccalauréat, remplir une demande de dérogation au baccalauréat.

\*\*Conditions d'accès étudiants étrangers : elles varient en fonction de votre pays d'origine (UE ou hors UE), consulter le site du PSPBB (rubrique inscription > musique > conditions d'accès) – **Candidats hors UE** : se renseigner très rapidement auprès de l'université Paris IV concernant les Démarches d'Admission Préalable (DAP)

## DÉROULEMENT DU CONCOURS D'ENTRÉE

### CONCOURS D'ENTRÉE – DNSPM CRÉATION MUSICALE. L'EXAMEN SE DÉROULE EN DEUX TEMPS :

Epreuves écrites éliminatoires	Entretien avec le jury, portant notamment sur le dossier présenté
<p><u>Pour tous :</u></p> <p>- 3 commentaires d'écoute : Une œuvre instrumentale écrite après 1945 Une œuvre électroacoustique instrumentale (mixte, interactive ou avec transformations en temps réel) Une orchestration ou arrangement d'une œuvre du répertoire La durée de chaque extrait : 3 à 8 mn en 3 écoutes (2 au début, la 3ème après 5 mn). Le temps de rédaction est de 30 mn maximum</p> <p>- Identification d'œuvres ou extraits musicaux de musiques très diverses (entre 10 et 15) Chaque extrait, de 1 à 3 mn, sera diffusé 2 fois. Il est demandé de situer chacun des 10 extraits provenant de tous pays selon les critères suivants : pays et/ou continent, date, genre, style et/ou école et, éventuellement, compositeur, titre et autres précisions.</p> <p>- Reconnaissance d'instruments, groupes instruments ou vocaux de toutes sortes (10 à 15 extraits de 1mn max).</p>	<p><u>Pour tous :</u></p> <p>Dossier du candidat : Travaux personnels (œuvres, arrangements, travaux divers) avec partition et enregistrement (on se limitera à des travaux présentant, d'une manière ou d'une autre, un aspect créatif).</p> <p><b>Ces travaux devront être envoyés en 5 exemplaires chacun (les enregistrements doivent correspondre aux partitions) avec le dossier d'inscription, afin que le jury puisse l'étudier avant cet entretien</b></p>
<p><u>Pour la composition électroacoustique, épreuve supplémentaire :</u></p> <p>- Description de moments sonores : Il est demandé de décrire des objets sonores, des séquences (abstraites, réalistes ou anecdotiques) ou des extraits de musique (instrumentale, vocale, électroacoustique) de toutes sortes selon des critères purement sonores. La description, non causale, portera sur la morphologie et la typologie des matériaux sonores employés, leur traitement, les choix d'écriture, etc. Chaque moment (5 sons ou séquences de quelques secondes à une minute) est donné trois fois. Le temps de rédaction est de 30 mn maximum.</p>	

#### **RAPPEL :**

*Tous les champs sont obligatoires / votre dossier d'inscription doit être accompagné des pièces justificatives demandées en annexe / Tout dossier incomplet ne sera pas traité / prenez connaissance du règlement intérieur, du règlement aux études ainsi que le document détaillant les critères d'évaluation relatifs au concours d'entrée dans l'établissement sur le site internet du PSPBB.*

Je certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement intérieur, le règlement aux études ainsi que le document détaillant les critères d'évaluation relatifs aux concours d'entrée en vigueur dans l'établissement sur le site internet du PSPBB.

Date : .....

Signature du candidat : .....





## DEMANDE DE DÉROGATION À LA LIMITE D'ÂGE

### CANDIDAT

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE

### DÉTAILLEZ VOTRE SITUATION

### DÉCISION DE LA COMMISSION (cadre réservé à l'administration du PSPBB)

Avis favorable

Avis défavorable



**DEMANDE DE DÉROGATION  
À LA DÉTENTION D'UN DEM COMPLET OU  
DINOP DANS LA DISCIPLINE PRÉSENTÉE AU  
CONCOURS**

- **joindre les justificatifs des UV obtenues**
- **nous transmettre vos résultats des leur obtention juin/juillet 2012**

CANDIDAT	
NOM	PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE

**DÉTAILLEZ VOTRE SITUATION**  
(fournir les justificatifs concernant les formations suivies sans validation et/ou les UV déjà obtenues)

**DÉCISION DE LA COMMISSION (cadre réservé à l'administration du PSPBB)**

Avis favorable       Avis défavorable



## DEMANDE DE DÉROGATION À LA DÉTENTION DU BACCALAURÉAT

- joindre un certificat de scolarité en cours de validité pour les élèves de collèges et lycées

### CANDIDAT

NOM	PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE

### DÉTAILLEZ VOTRE SITUATION

### DÉCISION DE LA COMMISSION (cadre réservé à l'administration du PSPBB)

Avis favorable       Avis défavorable

## ANNEXE 1 – LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

### Pour tous les candidats :

- photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso pour les cartes d'identité)
- photocopie du diplôme du baccalauréat (ou diplôme équivalent) + relevé de notes
- photocopie du DEM complet ou DINOP dans la discipline présentée au concours
- photocopie des relevés de notes en licence de musicologie (si parcours musicologique antérieur)
- 2 photos d'identité
- 2 enveloppes timbrées non libellées
- Règlement des frais d'inscription au concours : un chèque de 50 euros libellé à l'ordre du PSPBB
- 1 Lettre de motivation
- 1 Curriculum vitae, détaillant notamment vos études et votre parcours musical antérieurs (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- 1 RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
- **Justificatifs test de langue française (pour tous les candidats de nationalité étrangère UE et hors UE)**
- Vos demandes de dérogation au baccalauréat, DEM ou DINOP, limite d'âge, accompagnées des justificatifs nécessaires (attestations, certificats, etc.)
- **Pour les candidats de nationalité étrangère (UE et hors UE) : traduction officielle et assermentée des documents suivants : diplôme équivalent au baccalauréat + relevé de notes, équivalent du DEM ou du DINOP, licence de musicologie**

### En supplément pour les candidats de nationalité étrangère (hors UE) :

- Photocopie du titre de séjour en cours de validité
- Photocopie de l'un des visas suivants (à l'exclusion de tout autre) : Etudiant-concours, Etudiant, Long séjour 6 mois

**IMPRIMEZ, SIGNEZ ET ENVOYEZ VOTRE DOSSIER  
ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A L'ADRESSE  
SUIVANTE :  
PSPBB – 14 rue de Madrid – 75008 PARIS**

**TOUS LES DETAILS SUR LE CONCOURS D'ENTRÉE SE TROUVENT DANS LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR GÉNÉRAL DU PSPBB ET  
DANS LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES > [WWW.PSPBB.FR](http://WWW.PSPBB.FR)**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des concours d'entrée et de la scolarité. Les destinataires des données sont : le PSPBB et l'Université de PARIS-SORBONNE (Paris IV). Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Adeline Boiché 14, rue de Madrid 75008 Paris.

## ANNEXE 2 - LE CALENDRIER DU CONCOURS D'ENTREE

(Document d'information à conserver par le candidat)

### **AVANT LE CONCOURS :**

Du 14 novembre 2011 au 27 janvier 2012 : inscriptions au concours.

Le 3 février 2012 : affichage de la liste des candidats admis à concourir après décision de la commission de dérogation.

Le 13 février 2012 : affichage des ordres de passage sur [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr) et dans les locaux des CRR de Paris et de Boulogne Billancourt. **ATTENTION : aucune convocation écrite ne vous sera adressée, consulter le site internet.**

**NB : conformément au règlement intérieur de l'établissement, les droits d'inscription au concours demeurent acquis pour le PSPBB et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.**

### **DATES ET LIEUX DES EPREUVES :**

#### **1) Le samedi 31 mars 2012 - matin :**

**Épreuve écrite obligatoire pour tous les candidats quelque soit la discipline présentée\*.**

Lieu et horaires affichés le 13 février 2012 avec les ordres de passage, sur [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr) et dans les locaux des CRR de Paris et de Boulogne Billancourt. **ATTENTION : aucune convocation écrite ne vous sera adressée, consulter le site internet.**

*\*sont dispensés de cette épreuve uniquement les candidats ayant validé au moins une première année de licence de musicologie dans une université française (sur présentation des justificatifs) ; ou les candidats d'un niveau scolaire inférieur à la terminale admis à concourir par la commission de dérogation.*

#### **2) Du 25 au 27 Avril 2012 :**

**Épreuves de Création : admissibilité et admission**

Adresse du CRR de Boulogne-Billancourt : 22 rue de la Belle Feuille – 92100 Boulogne-Billancourt.

### **LES RESULTATS :**

**Résultats conditionnels :** quatrième semaine de mai 2012 (Affichage des résultats sur le site internet du PSPBB. Aucun résultat ne sera communiqué avant cette date).

**Résultats définitifs :** début juillet 2012 (Affichage des résultats sur le site internet du PSPBB. Aucun résultat ne sera communiqué avant cette date).

### **RENSEIGNEMENTS :**

Amandine CARAYON

Secrétaire administrative et de scolarité

Tél : + 33 (0) 1 44 70 64 37

Mail : [contact@pspbb.fr](mailto:contact@pspbb.fr)

**TOUS LES DETAILS SUR LE CONCOURS D'ENTREE SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR GENERAL DU PSPBB ET DANS LE REGLEMENT GENERAL DES ETUDES > [WWW.PSPBB.FR](http://WWW.PSPBB.FR)**